

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 22 SEPTEMBRE 2016**

**PROCES-VERBAL**

*Jeudi 22 septembre 2016 à 19 heures 30*, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Robert IMBAUD, Maire.

Georges PREDALLE a été désigné secrétaire de séance ; il a procédé à l'appel nominal. Tous les membres étaient présents sauf : Alain HAUMONTE et Isabelle BITEAU qui ont donné pouvoir. Il a ensuite donné lecture du Procès-Verbal de la précédente réunion qui a été adopté à l'unanimité.

*. Ordre du Jour :*

- Bilan de la fête annuelle,
- Affaires financières et travaux,
- Présentation par chaque adjoint des affaires relevant de son domaine de compétences
- Questions diverses.

*. Bilan de la fête annuelle : Gérard SANCIAUT – Adjoint*

Cette année, la météo a été au rendez-vous et a donc favorisé cette manifestation (vif succès) qui s'est déroulée sans problème.

Nous avons eu aussi le plaisir d'accueillir à Maringues pour la 1<sup>ère</sup> fois le bourgmestre de Kelze Hofgeismar, Markus MANNBARTH, accompagné de son 1<sup>er</sup> Adjoint et de leur famille.

Il retrace assez brièvement le déroulement des festivités :

✓ *Vendredi 9 septembre :*

Comme traditionnellement la fête a débuté avec le défilé d'enfants et la retraite aux flambeaux – suivis d'un spectacle de magie sous la Halle aux Marchés.

✓ Samedi 10 septembre :

De très bonne heure (dans la nuit), les rues ont été envahies par les brocanteurs. Le vide-grenier a eu un immense succès en raison du beau temps. Beaucoup sont restés toute la journée.

- L'exposition sur le jumelage réalisée par les bénévoles a été inaugurée vers 11 heures sous la petite halle. Elle retrace l'histoire de cet échange et les liens noués avec Kelze Hofgeismar depuis plusieurs décennies (photos – articles de presse). Elle a aussi pour objectif de faire connaître aux nouveaux habitants son origine. Les élus de Kelze Hofgeismar l'ont très appréciée.
- Le repas champêtre servi Place de la Mairie a réuni plus de 400 personnes.
- La journée s'est terminée par le spectacle gratuit à la salle d'Honneur (les années Juke Box).

✓ Dimanche 11 septembre :

- Apéritif-concert animé par les Enfants de la Limagne vers le kiosque.
- Défilé de chars : beaucoup d'affluence tout au long du parcours. Les associations avaient confectionné de très beaux chars sur le thème « Danses et chants du monde ».
- L'après-midi a été clôturée par des danses et musique au Kiosque.
- Enfin les 3 jours de fête se sont achevés avec un superbe feu d'artifice tiré sur le plan d'eau.

Pour les années suivantes, il y aura encore des améliorations à apporter dans l'organisation.

Gérard SANCIAUT communique le bilan financier – Reste à la charge de la collectivité 8.154 €uros qui représente essentiellement le feu d'artifice et les spectacles qui sont gratuits pour la population.

420 repas ont été servis dont 164 gratuits (associations –pompiers – bénévoles médiathèque....).

## . Commission Affaires Financières et Travaux : Monsieur le Maire

- Délibérations ci-après adoptées (à l'unanimité) :
  - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition des amendes de Police pour la mise en place d'un abribus au village de la Côte Rouge (charpente bois – tuiles rouges – socle en béton existant) à proximité du four – Devis = 8.559 €uros H.T., pour les communes de moins de 10.000 habitants, le taux de l'aide est de 30 % du coût estimatif plafonné à 15.000 €uros. Pour être éligibles, les projets doivent être liés à des opérations de sécurité.
  - Modification du tableau des emplois au 1<sup>er</sup> octobre – Création de 3 emplois d'Adjoint Technique de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet (avancement de carrière des agents).
  - Recrutement à titre temporaire d'un agent contractuel afin de pourvoir au remplacement d'un agent indisponible (maladie) – Temps complet pour une durée de 3 mois, éventuellement renouvelable.
  - Convention avec le collège Louise Michel pour l'utilisation des installations sportives dans le cadre de l'enseignement de l'EPS pour l'année scolaire 2016/2017.
  
- Point sur les travaux :
  - Village des Vaures : Travaux d'assainissement – Le réseau est achevé, reste en attente la mise en place du poste de relevage.
  - Pendant la période estivale : entretien et réfection de la signalisation horizontale.
  - Réfection de la peinture des barres du Champ de Foire.
  - Toiture de la Halle aux Marchés : réfection achevée. Il reste à réaliser le toit de la marquise.
  - Construction de la station d'épuration : Le permis de construire est accordé, l'ordre de service (tranche conditionnelle) délivré. Le chantier devrait commencer début octobre. Actuellement, phase de préparation.

**Commission Affaires Scolaires et Solidarité : Lucette BREGEON – Adjointe**

➤ Point sur la rentrée scolaire :

- Effectifs : 280 enfants
- Mise en place du plan Vigipirate renforcé avec des mesures particulières à l'égard de la protection des enfants.
- TAP : 150 enfants inscrits à ce jour, répartis sur 11 ateliers (sports – danse/zumba – théâtre ...) avec l'intervention comme l'année précédente de l'Association « Profession Sports et Loisirs ». Le comité de pilotage se réunira lundi.
- Projet de mise en place d'un Conseil Municipal des enfants. L'Inspectrice de l'Education Nationale a donné un avis favorable, et les 2 chefs d'établissements (Anatole France et St Joseph) sont d'accord. Les élections pourraient avoir lieu en Décembre, la proclamation officielle des résultats et la présentation des élus lors de la cérémonie des vœux en Janvier.

➤ Point sur l'organisation de la Marche Rose du Dimanche 9 Octobre prochain :

- Actuellement 200 personnes environ sont inscrites ; mais les bulletins continuent d'arriver chaque jour. Beaucoup de commerçants locaux soutiennent cette manifestation en faisant des dons. A l'arrivée, la Médiathèque sera ouverte et accueillera les personnes souhaitant visiter. Une animation sera mise en place (musique...).

Certaines associations locales particulièrement les Compagnons de la Bignotte se sont très fortement mobilisés pour cette cause et ont fait un don conséquent.

- Réunions Intergénérationnelles : Reprise très prochainement.

**Commission Développement Culturel : Yolande BURETTE – Adjointe**

➤ Médiathèque :

- Exposition en cours :

- Sculpture : Bernard ARTOUS
- Peinture : Daniel COZETTE jusqu'au 2 Octobre
  - Raconte Tapis prévu en Octobre « Roule galette » et animation organisée pour Halloween.
- ➔ Journées du Patrimoine des 17 et 18 Septembre – Fréquentation bien moindre que l'année précédente en raison du mauvais temps (pluie et chute des températures).
- ➔ Cinéma : Prochaines séances
  - Mardi 11 octobre « Le fils de Jean » à 20 heures 30
  - Mardi 25 Octobre (pour le jeune public) « Comme des bêtes » à 15 heures.

**Commission Sports et Associations : Yves RAILLÈRE – Adjoint**

- ➔ Point sur le Forum des Associations du 2 septembre dernier  
Vif succès pour la 1<sup>ère</sup> organisation. Cela a permis à tous les Maringois intéressés de faire connaissance avec les associations et les activités proposées (34 stands – 22 associations présentes) – Cette action sera à reconduire et à perfectionner dans l'organisation.  
Certaines d'entre elles ont tenu leur assemblée générale dernièrement :
  - La Société Jeanne d'Arc,
  - Les Enfants de la Limagne
  - La Chorale Amadeus
  - Maringues Arc Club
- ➔ Projet de remplacer le revêtement de sol de la Salle URANUS (en service depuis Juin 1985). Plusieurs devis ont été demandés.
- ➔ La Marche du Four organisée par les Amis de la Côte Rouge le 17 septembre a été très perturbée en raison des fortes pluies.

**Commission Festivités et Animation : Gérard SANCIAUT - Adjoint**

- ➔ Prochaine manifestation : Concours de foie gras – Samedi 19 Novembre (Salle Jupiter) –  
D'ici quelques jours, les courriers et bulletins d'inscription vont être adressés aux exposants.

- En raison d'un mouvement de grève nationale, la collecte des ordures ménagères a été perturbée la semaine dernière.  
Yannicka GRZESKIEWICZ souligne que de nombreux sacs se trouvaient déposés à côté des P.A.V. et posaient des problèmes de propreté et d'hygiène.

**. Commission Cadre de Vie : Marianne ALZAIX – 1<sup>ère</sup> Adjointe**

- La commission se réunira Mardi 27 septembre pour travailler sur le projet d'aménagement du Square du Poilu.
- Proposition d'un fournisseur pour un produit « nettoyant » qui pourrait remplacer le désherbant (sans substance chimique). A voir – un essai pourrait être réalisé.

**. Commission Information et Communication : David MOURNET – Adjoint**

- Panneau électronique d'information, la proposition la mieux-disante a été retenue (Electro Mazet).
- Mise à jour régulière du site Internet.
- D'ici quelques semaines, préparation du prochain bulletin.

**. Questions diverses : Monsieur le Maire**

• Délibération ci-après adoptée :

La commune met à la disposition de l'antenne locale de la Ligue contre le Cancer, des locaux sis 4 Place de la Mairie. Suite à la disparition d'Henri BERTRAND qui s'est fortement engagé pour cette cause, le Conseil Municipal décide, afin d'honorer sa mémoire, d'appeler l'espace Ligue « Espace Ligue Henri BERTRAND ».

- Discussion sur les questions d'insécurité

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'Assemblée la lettre ouverte adressée par les élus de l'opposition le 28 juillet dernier concernant les

problèmes de délinquance, d'insécurité et d'incivilités constatés sur la commune.

Il communique des éléments de réponse (documents annexés), et indique que lors de sa rencontre avec le nouveau Sous-Préfet de Thiers, il lui a fait part des problèmes. Depuis quelques jours (début septembre) la situation est beaucoup plus calme en centre-ville. Chacun a pu le constater ; et Pierre-Edouard LAIGO habitant ce secteur confirme cet état de fait en souhaitant que cela perdure. Les services de gendarmerie ont renforcé la surveillance. Néanmoins, Philippe LE PONT pense que tôt ou tard les communes devront prendre le relais pour assurer la sécurité et mettre en place diverses mesures : création d'une police municipale – installation de caméra...Partout dans les collectivités équipées de tels dispositifs la délinquance a baissé de 30 %.

La séance est levée à 21 heures 15

Lettre ouverte aux membres du Conseil Municipal de Maringues.

Monsieur le Maire,  
Mesdames et Messieurs les Adjointes et Adjointes,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, cher(e)s Collègues .

Judi 28 juillet 2016

Lors du Conseil Municipal du 26 juillet 2016 nous sommes intervenus sur les problèmes de délinquance, d'insécurité et d'incivilités constatés sur notre commune.

Malheureusement, ce débat comme à chaque fois que ces problèmes sont abordés, n'a apporté aucune solution. Aucune mesure n'a été prise. Le fait que nous communiquions à l'extérieur et que la presse s'en fasse l'écho semble vous indisposer plus que les problèmes eux-mêmes.

Nos propositions sont restées sans réponse. Comme à chaque fois, Monsieur le Maire, vous-même et vos adjoints rappelaient votre choix de la pédagogie pour endiguer la délinquance. Mais force est de constater que non seulement les problèmes demeurent, mais qu'ils ont tendance à s'accroître à certaines périodes de l'année.

Le lendemain même de ce Conseil Municipal, le café « Uranus » a été cambriolé. La Gendarmerie a été appelée à 2h50 et les Gendarmes sont arrivés sur les lieux un peu plus de 30 minutes après. Pour qu'il n'y ait pas de méprise, nous précisons qu'en aucun cas nous ne mettons en cause la Gendarmerie. Nous savons que leurs effectifs sont limités par rapport au territoire et aux communes à sécuriser. Nous constatons simplement que, sans moyens spécifiques basés sur notre commune, nous, habitants de Maringues, ne sommes pas en sécurité.

Pour mémoire, nous vous rappelons que la presque totalité des commerçants de Maringues ont eu à subir des actes de délinquance ou des dégradations de leurs commerces : Boulangerie, Bijouterie, Spar, Simply, cafés... liste non exhaustive et même les ateliers municipaux. Certains commerces ont été « visités » à plusieurs reprises.

Nous ne comptons plus les voitures volées et brûlées.

Nous vous rappelons aussi que d'autres incivilités nous empoisonnent la vie : tapage nocturne dans certaines rues et places, canettes de bière jonchant le sol, rodéo en voitures à travers la commune.

Certaines personnes sont insultées et menacées dès qu'elles demandent que l'on respecte leur légitime tranquillité. Une personne s'est même fait cracher au visage parce qu'elle demandait poliment à une conductrice d'aller moins vite dans une rue où se trouvaient des enfants.

Des coups de feu ont déjà été tirés dans la commune. Il est particulièrement dangereux de laisser l'exaspération s'installer et se propager. Nous voyons tous que cette situation ne peut pas durer et que nous devons ensemble trouver des solutions rapides et efficaces avant que les choses ne s'aggravent davantage avec tous les risques de dérapage que cela comporte.

Nous rappelons que nous avons fait des propositions. Sans doute ne sont-elles pas parfaites. Mais dans les communes où elles ont été appliquées, la délinquance et les incivilités ont diminué de façon significative.

Dans ce débat particulièrement sensible, nous souhaitons que soit mis de côté le clivage majorité/opposition et toute idéologie qui ne peuvent déboucher sur rien de positif. Nous souhaitons un débat constructif où toutes les propositions concrètes d'où qu'elles viennent soient examinées objectivement. Nous sommes prêts à appuyer sans réserve toutes propositions efficaces pouvant améliorer la sécurité dans notre commune.

Dès la rentrée de septembre nous souhaiterions vous rencontrer pour aborder avec vous l'ensemble de ces points.

Denis DUPIC, Yannicka GRZESKIEWICZ, Pierre-Édouard LAIGO, Philippe LE PONT, Pierre REINHARD



# Éléments de réponse aux questions sur l'insécurité

## 1 - Constat :

Depuis quelques mois, nos communes sont la cible de délinquants de plus en plus jeunes. Un constat partagé par tous les maires voisins de Maringues et du département.

La notion de sanctuaire rural et périurbain n'existe plus, la délinquance et l'insécurité frappent au cœur de nos territoires, dans la ruralité. Un phénomène lié à une migration importante de la population française en dehors des agglomérations les plus importantes, vers la zone gendarmerie.

L'analyse qui peut en être faite de l'avis de spécialistes se traduit par des causes multiples liées.

En cause :

- Les facteurs économiques : (chômage, pauvreté), (surplus de désirs et de frustration créée par l'offre ultra présente).
- La délinquance des jeunes prend avant tout racine dans la déstructuration de la famille, l'abaissement de la fonction paternelle, l'absence de repères symboliques.
- La démission des institutions, qui n'assurent plus leur rôle de prévention ou de répression de la délinquance. Ainsi, école, justice et police sont parfois considérées comme incapables de remplir leur mission de maintien de l'ordre et de la moralité publics.
- La perte des valeurs de base, de points de repère. Aujourd'hui, toute une frange de notre jeunesse ne sait pas où est le bien et où est le mal. On constate les tares morales ou psychologiques des délinquants, incapables de résister à leurs pulsions de destruction.
- L'individualisme tendant à l'égoïsme, le déclin du sentiment religieux.
- L'influence délétère des médias. Les médias sont souvent mentionnés, soit qu'ils incitent les individus à la violence par un effet de mimétisme, soit qu'ils les poussent au crime par le monde brillant mais inaccessible qu'ils leur proposent en exemple. C'est aussi beaucoup les films à la télé ou les films en général qui pour trois quarts sont des films criminels. En matière de délinquance, dans la presse comme dans les discours politiques, **les « faits divers » l'emportent sur les « faits sociaux »**.
- Les auteurs d'atteintes aux biens (cambriolages, vols...), les plus importantes numériquement, bénéficient d'un traitement pénal qui souvent leur permet de continuer à exercer leurs activités. C'est la lourdeur des procédures *« sur le plan juridique »*, qui complique le travail des gendarmes, *« les délinquants le savent et profitent du système »*.

Aucun de ceux qui disent que la délinquance est essentiellement le fait de communautés ne s'est donné la peine de vérifier.

## 2 - Réponses sur notre secteur :

La plupart des délits et des incivilités sur notre commune sont commis par un petit nombre de jeunes qui ne sont pas tous domiciliés sur la commune. Ils attirent des ados qui peuvent avoir moins de 14 ans.

En collaboration avec le maire, les services de l'état et la gendarmerie sont bien conscients de cet état de fait. Des points fréquents sont effectués.

On constate sur Maringues en particulier, une présence accrue sur la voie publique. Ce dispositif se traduit par plus de patrouilles de gendarmerie, des renforts d'unités de gendarmerie mobile et un recours aux réservistes pour quadriller le terrain et **favoriser la visibilité dissuasive des forces de sécurité** sur le centre-ville, les secteurs résidentiels et d'habitation. Des enquêtes, pour étayer la réponse pénale, sont en cours sur des personnes précises. Elles aboutiront certainement dans un délai à moyen terme.

Toute action qui veut faire régner un sentiment de peur dans la population par l'intermédiaire des médias ne peut que perturber le travail de la gendarmerie

### **3 – Les moyens :**

Les forces de l'ordre en l'occurrence la gendarmerie, dans notre secteur, font leur possible pour faire face à toutes leurs missions.

- Les dernières affaires dans les communes voisines montrent bien que l'installation de caméras de surveillance peut rassurer quelques personnes, mais que celles-ci **n'ont peu d'efficacité malgré la qualité des images**. Les délinquants savent les contourner en portant des combinaisons de travail, jetables et des cagoules, ils stationnent également leur véhicule hors du champ des caméras.  
Le coût induit par ces équipements serait difficilement supportable pour le budget de fonctionnement d'une commune de notre taille avec un minimum de recettes.
- Si la gendarmerie omniprésente la nuit en ce moment sur Maringues avec des moyens met du temps pour résoudre des affaires, comment peut-on imaginer qu'une police municipale pourrait le faire avec de plus les coûts induits pour une petite collectivité (il en faut au minimum 3 pour se relayer avec les locaux et les équipements adéquats).
- La demande de la gendarmerie, pour aider à la résolution de certaines affaires, est que la population porte plainte systématiquement et donne des informations en tant que témoin.

**La sécurité c'est l'affaire de tous.**